

Covid-19

Je me vaccine !



La campagne de vaccination en cours actuellement fait couler beaucoup d'encre. Comment démêler le vrai du faux, où trouver les bonnes informations ? Pour vous aider à y voir plus clair, l'AVIQ (Agence wallonne pour une vie de qualité) a mis en place un site internet pratique et contenant toutes les informations utiles tant sur la vaccination que sur la procédure de vaccination aux citoyens :

rendez-vous sur jemevaccine.be

Vous y trouverez tous les renseignements utiles, pratiques sur la campagne de vaccination.

Plusieurs centres de vaccination ont ouvert leurs portes depuis le 15 mars 2021 : plus de 30 centres en Wallonie. C'est l'AVIQ qui est chargée de l'organisation, dont l'envoi des courriers d'invitation d'enregistrement.

Chaque citoyen reçoit un courrier postal l'invitant à s'inscrire à la vaccination.

C'est uniquement quand vous recevrez ce courrier que vous pourrez vous inscrire à la vaccination.

Vous pouvez aussi, suivant vos informations personnelles enregistrées au registre national, recevoir votre invitation d'enregistrement par e-mail.

Dans ce courrier vous trouverez votre invitation d'enregistrement qui contient un code d'identification. **Celui-ci vous est personnel. Ne le perdez pas, il est votre identification et votre suivi de contrôle tout au long de la procédure de vaccination.** Vous y trouverez également votre *questionnaire santé*.

Si vous ne souhaitez pas vous faire vacciner, connectez-vous et cochez la case adéquate. Le système enregistrera votre souhait et aucun rappel ne vous sera envoyé.

Je me vaccine !

2 propositions s'offrent à vous : Prendre rendez-vous par téléphone ou via le [site jemevaccine.be](https://jemevaccine.be) → **Privilégiez cette méthode d'enregistrement, elle est plus rapide et plus efficace pour la gestion des centres.**

Des difficultés à vous inscrire ?

Vous éprouvez des difficultés à vous connecter au site internet, à imprimer vos documents, à enregistrer votre rendez-vous en ligne, vous n'avez pas d'adresse mail, ...

La commune d'Aubel organise une permanence d'aide à l'enregistrement des rendez-vous !

Munissez-vous de votre courrier avec votre numéro d'identification et rendez-vous au bureau d'accueil population de l'administration communale.

Personne de contact :

Anne-Christine ROEMERS

Du lundi au vendredi à partir de 8h30 à 16h

☎ **087/68.01.37**

✉ **population@aubel.be**

Prenez le temps nécessaire pour effectuer la procédure d'enregistrement de vos rendez-vous sur le site jemevaccine.be. Ça vous prendra environ 10 à 15 minutes.

La procédure comporte 2 étapes importantes :

- ⇒ La prise de rendez-vous pour vos 2 doses de vaccin (2 rendez-vous espacés de 2 à 12 semaines en fonction du vaccin administré)
- ⇒ Votre *Questionnaire santé* à compléter.

Prenez à côté de vous un stylo ainsi qu'une feuille afin de pouvoir noter vos rendez-vous (localisation du centre, jour, et heure ! Ce sont des informations précieuses.)

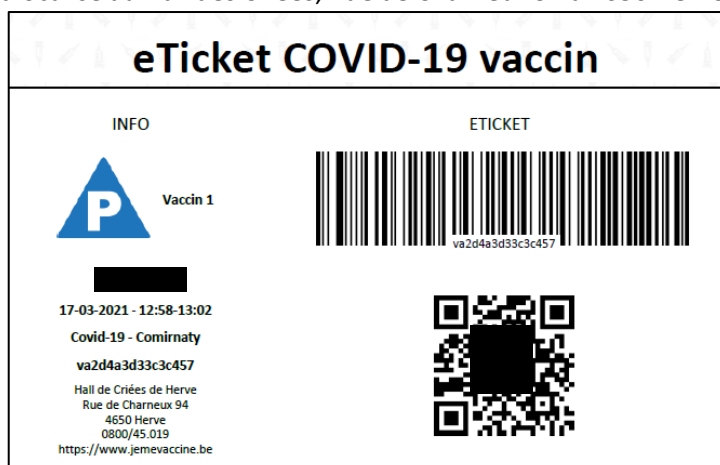
Rendez-vous sur le site jemevaccine.be. Ouvrez la page *Gérer mes rendez-vous* et encodez votre numéro d'identification.

Étape 1 : Enregistrez vos deux rendez-vous

Vous souhaitez vous faire vacciner, poursuivez votre inscription et programmez vos rendez-vous dans un centre. L'outil de réservation des rendez-vous vous fait une proposition de centre de vaccination en fonction du domicile. Pour Aubel, ce sera par défaut le centre de Herve (qui est localisé au Hall des Criées, Rue de Charneux 94 à 4650 Herve) Lors de votre réservation, vous pouvez toutefois décocher le centre proposé et sélectionner le centre de vaccination de votre choix. Vous ne pouvez pas choisir le type de vaccin.

Lorsque vos deux rendez-vous sont pris, vous recevez un e-mail de confirmation. Cet e-mail, c'est votre **ticket d'entrée** (ou e-ticket) pour entrer au centre de vaccination. **Vous devez l'imprimer** et le prendre avec vous lors de vos rendez-vous. ¹

Vos rendez-vous pour la vaccination sont pris ? La première étape est franchie.



Étape 2 : complétez votre Questionnaire de santé

Vous recevez votre *questionnaire santé* avec votre courrier d'enregistrement. Si toutefois vous l'avez égaré, vous pouvez le réimprimer depuis le site [jemevaccine.be](https://www.jemevaccine.be)

Il comporte 5 questions :

1. Avez-vous déjà présenté une réaction allergique grave ?
2. Avez-vous eu la Covid ou un test Covid positif ces 14 derniers jours ?
3. Avez-vous de la fièvre ou êtes-vous malade ?
4. Êtes-vous enceinte ou avez-vous un projet de grossesse ?
5. Prenez-vous des médicaments anticoagulants ?

Si vous avez une hésitation, prenez contact avec votre médecin traitant. Les réponses aux questions sont primordiales. Une fois le questionnaire complété par vos soins, vous avez terminé la 2^e étape.

⇒ Vous avez enregistré vos 2 rendez-vous et en avez bien noté les jours, les heures, les endroits

⇒ Vous avez votre e-ticket et complété votre questionnaire de santé

⇒ Vous avez une carte d'identité valable

Vous êtes prêt.e pour votre vaccination ! Munissez-vous de vos documents pour vous rendre au centre de vaccination.

Des difficultés à vous rendre à votre rendez-vous vaccination ?



Vous n'avez pas de voiture pour vous rendre à votre rendez-vous ? La commune d'Aubel, en collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale et son service déplacement, organise des navettes.

Prenez contact avec le service déplacement au 0495/77.29.33 (Irène PESSER) – joignable du lundi au vendredi entre 17h et 19h – pour organiser votre navette jusqu'au centre de vaccination.

Modalités d'accès au service :

- Contactez le service dès que vous avez les dates de vos rendez-vous.
- Exclusivement à destination du centre de vaccination du Hall des Criées de Herve.
- Privilégiez un rendez-vous en semaine (hors week-end et jours fériés).
- Coût : 15€/personne

Nous sommes convaincus que l'effort collectif et la campagne de vaccination auront des effets positifs pour notre vie sociale, culturelle, sportive et récréative !

Prenez soin de vous et de vos proches

Pour l'Administration Communale : Freddy Lejeune *Bourgmestre* / Véronique Goosse *Directrice générale*

¹ Si vous n'avez pas d'adresse e-mail, si vous vous êtes trompé.e d'adresse e-mail dans l'outil de réservation ou pour toute autre raison, dès que vos deux rendez-vous ont été confirmés et que vous avez pris note de leurs détails (date, heure, centre), vous pouvez quand-même vous présenter au centre de vaccination, muni.e de votre carte d'identité. Les opérateurs du centre retrouveront le document sur base de votre numéro d'inscription au Registre national (NISS). **Si vous disposez de votre e-ticket, il est toutefois important que vous le preniez avec vous au rendez-vous afin de faciliter et fluidifier la vaccination.**